



Master

Master 1 Droit de l'Entreprise et du Patrimoine Professionnel

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le **Master 1 Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel** répond aux besoins de formations de juristes connaissant le droit des affaires et l'environnement juridique des entreprises. Il a pour objectif principal :

- De spécialiser les étudiants dans les matières juridiques qui leur permettront de conseiller les chefs d'entreprises, les syndicats, et les partenaires économiques et sociaux, publics ou privés. Cette formation envisage tant le droit interne que le droit communautaire.
- De développer les capacités juridiques nécessaires dans le secteur des affaires (création d'entreprise, choix de la forme juridique de l'entreprise, maîtrise des enjeux fiscaux et sociaux, connaissance des partenariats possibles et de leurs subtilités juridiques).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Le **Master 1 Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel** est une variante des masters droit des affaires, voie traditionnelle des juristes d'affaires : avocats, responsables de services juridiques (établissement et suivi de contrats, relations avec les établissements de crédit...), responsables de services RH. L'obtention du M1 permet d'envisager une poursuite d'étude en master 2 (admission de plein droit en M2 « Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel » de l'Université de Limoges). Il permet aussi une insertion professionnelle dans le secteur privé (juriste d'entreprise, conseiller juridique...). Il permet de passer les concours de catégorie A de la fonction publique (Ministère des Finances, du Travail...).

PUBLIC ET MODALITÉS DE SÉLECTION

Pour s'inscrire en **Master 1 Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel**, les étudiants doivent être titulaires d'une Licence de Droit ou d'un titre équivalent. La sélection des étudiants est faite sur dossier par l'équipe pédagogique.

Le **Master 1 Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel** est également ouvert à l'alternance en partenariat avec la CCI de la Haute-Vienne.

(<https://www.esclimoges.fr/droit-de-lentreprise-et-des-patrimoines-professionnels-master-1-et-2.html>)

Un jury examinera les demandes relatives aux procédures de validation de l'acquis de l'expérience professionnelle (VES, VAE ou VAP).

60 crédits / 2 Semestres

Renseignements et modalités d'inscription :

Informations générales, dossiers d'inscription, relevés de notes, bourses, validation d'acquis professionnels...

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 5 rue Félix Eboué, 87031 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 14 90 03
Mail : fdse.scolarité@unilim.fr

Lieux de formation :

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Site Forum
5 rue Félix Eboué, 87031 LIMOGES

Responsable de formation :

Thierry LEOBON
thierry.leobon@unilim.fr

Site de la formation :

www.fdse.unilim.fr



Unilim.fr

Université
de Limoges

Master 1 Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel

Structure de la formation

Le **Master 1 Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel** comporte, répartis sur deux semestres, tous les enseignements fondamentaux nécessaires aux juristes spécialisés en droit de l'entreprise ainsi que diverses options.

Aux enseignements spécialisés (droit des sociétés, droit fiscal des affaires, TVA, droit des affaires de l'Union Européenne, droit des successions et des régimes matrimoniaux...), s'ajoutent des enseignements complémentaires (droit des nouvelles technologies, droit bancaire, mais aussi l'acquisition de compétences en matière comptable et des enseignements optionnels). L'enseignement de l'anglais et des cours d'informatique complètent la formation.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage en rapport avec leur formation. Ce stage n'est pas obligatoire, il ne donne pas lieu à l'établissement d'un rapport de stage et à notation. L'étudiant désireux d'effectuer un stage doit trouver une structure d'accueil, une convention de stage devra être établie à cet effet.

SEMESTRE 1

UE Droit et gestion de l'entreprise

- Droit des sociétés
- Droit patrimonial de la famille (régimes matrimoniaux)
- Comptabilité

UE Complémentaire

- Droit bancaire
- TVA
- Procédures civiles d'exécution

UE Communication

- Anglais

SEMESTRE 2

UE Droit de l'entreprise

- Traitement des difficultés des entreprises
- Droit des affaires de l'Union Européenne
- Droit patrimonial de la famille (successions, libéralités)

UE Droit du chiffre

- Droit comptable
- Droit fiscal des affaires

UE Complémentaire

- Protection sociale
- Au choix : Droit de l'arbitrage, Droit de la communication ou Droit des associations

UE Outils

- Informatique
- Anglais juridique
- Stage (optionnel)